

Montreuil, le 16/04/2019

Tout au long de cette négociation, la CGT vous a permis de vous exprimer au travers d'une consultation. A partir des éléments de cette consultation, nous avons pu analyser le manque de reconnaissance, la nécessité d'une augmentation du pouvoir d'achat, la suppression des écarts Femme/Homme et l'augmentation du budget pour corriger les anomalies de carrière.

Nous avons donc construit nos revendications en tenant compte des attentes énoncées lors de cette consultation. Ainsi nous avons porté :

- ✓ une augmentation collective de 6 % minimum pour tous correspond aux gains de productivité induits par le numérique. Cela doit se traduire pour les fonctionnaires par une revalorisation de leur point d'indice,
- ✓ le 13<sup>e</sup> mois pour tous en plus des rémunérations actuelles,
- ✓ la suppression définitive des écarts salariaux femmes/hommes selon le principe « à travail de valeur égale, salaire égal »,
- ✓ la régularisation immédiate de tous les sous-positionnements,
- ✓ la reconnaissance des qualifications des métiers par des promotions,
- ✓ la régularisation des 23 000 salariés sans promotion depuis plus de 10 ans,
- ✓ un SMIC à 1 800 € bruts à l'embauche et sans qualifications,
- ✓ qu'aucun salaire cadre en dessous du plafond de la sécurité sociale (3 377€/mois en 2019).

### La priorité de la CGT: l'intérêt des salariés !

Tout au long de la négociation, la CGT a œuvré pour maintenir une unité syndicale jusqu'à la dernière réunion: suspension de séances, déclaration commune et courrier unitaire au PDG d'Orange lui demandant de passer de la parole aux actes suite à sa sortie médiatique : « *Nous devons lâcher du lest et rendez-vous à la NAO* ».

La CGT a obtenu :

- la réintroduction de mesures collectives pour tous les cadres sans plafond (hors bande G) alors que la direction privilégiait les mesures « individuelles »,
- la hausse des mesures collectives de 0,35%,
- le relèvement des paliers de premiers niveaux de salaire,
- le doublement du budget « mesures de situations particulières », des salariés sans promotion depuis plus de 10 ans,
- l'augmentation du budget promotion égalité professionnelle,
- un supplément au budget ARCQ insuffisant.

## Synthèse et comparatif négociation salariale 2018 et 2019 :

COMPARATIF 2018-2019		NAO 2019 Budget global 3% 108 M €	NAO 2018 Budget global 2,5% 86 M €
	Taux directeur	3%	2,5%
Mesures collectives	Non cadres de droit privé	1,75% - mini 450 €	1,4% - mini 325 €
	Non cadres fonctionnaire	1% - mini 320 €	0,6% - mini 200 €
	Cadres bande Dbis à F	1,75% - mini 525 €	1,4% - mini 325 € pour les SGB ≤ 60 k€
ARCQ	Accord ARCQ	0,80%	0,80%
	Rallonge ARCQ	0,05%	x
Mesures situations particulières	Pas de promotion depuis plus de 10 ans	0,10 %	0,05%
Mesures égalité professionnelles	Promotions	0,20%	0,15%
	Réductions des écarts salariaux	0,10%	0,10%
Mesures 1ers niveaux de salaire	Non cadres	100€ pour SGB ≤ 30 k€	100€ pour les salaires ≤ 29 k€
	Cadres	200€ pour SGB ≤ 36 k€	200 € pour les salaires ≤ 35 000€
		100€ pour les SGB >36 k€ et ≤ 41 k€	100€ pour les SGB > 35 k€ et ≤ 40 k€

Même si cet accord ne répond pas totalement aux exigences exprimées par le personnel, l'unité syndicale initiée par la CGT a permis de faire avancer la négociation permettant d'obtenir un budget global de 3%, en incluant les mesures collectives de 1,75% pour tous, l'augmentation du budget promotions pour les femmes, des mesures de revalorisation des premiers niveaux salaires et le doublement du budget de correction d'anomalies de carrière.

A la demande de la CGT, cet accord prévoit également une enveloppe supplémentaire pour ARCQ, dont le budget était jugé insuffisant jusqu'alors par les salariés.

Au regard de ce que nous avons pu faire avancer et dans la continuité de la démarche que nous avons entreprise en vous consultant en amont, la CGT souhaite recueillir votre avis sur le contenu des mesures. Votre avis est un élément d'appréciation important dans notre choix de signer ou non cet accord.

**Pour exprimer votre voix flashez moi :**



Vous pouvez également vous connecter sur notre site internet :

[www.cgtfapt-orange.fr/thematiques/remuneration-carriere/](http://www.cgtfapt-orange.fr/thematiques/remuneration-carriere/)

*TOUJOURS SOUHAITEZ PRENDRE CONTACT AVEC NOUS ? N'HÉSITE PAS !*

NOM- Prénom :

Adresse :

Entreprise :

Service :

Grade :

Mes coordonnées > Tél :

Mail :

**ENVOIEZ-NOUS VOS COORDONNÉES ; NOUS VOUS RECONTACTERONS RAPIDEMENT.**

**La CGT sur votre mobile :**



**CGT FAPT**

263 rue de Paris - Case 545  
93515 MONTREUIL Cédex

Tél : 01 48 18 54 00  
CCP Paris 20376 D